

RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

#NeRienLaisserPasser

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

Vous êtes **témoin** ou **victime** de violences conjugales, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, prostitution, traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, harcèlement sexuel et violences au travail, viol et agression sexuelle, polygamie.

LES CONTACTS UTILES EN MOSELLE

[Si vous êtes victime de violences au sein du couple]

- ➔ **Inform'elles** ☎ 03 87 35 05 64
Accueil de jour départemental
<https://www.informelles.org/>
- ➔ **LéA** ☎ 06 80 66 57 05
Lieu d'écoute d'accueil et d'accompagnement Bassin thionvillois
- ➔ **Service d'accompagnement et de prévention des violences conjugales** ☎ 03 87 84 83 29
Lieu d'écoute d'accueil et d'accompagnement Moselle-Est et Sud

Mariée ou non, avec ou sans enfant, vous avez le droit de partir à tout moment. Un départ peut se préparer avec de l'aide.

[Si vous êtes dans une situation d'urgence]

- ➔ **Police et gendarmerie**
☎ 17 (112 à partir d'un portable/114 malentendants)
- ➔ **Hôtel de Police de Metz** ☎ 03 87 16 17 17
- ➔ **Pompiers** ☎ 18 ➔ **SAMU** ☎ 15
- ➔ **Urgence hébergement** ☎ 115
- ➔ **Dispositif Mobile Violences du 115** ☎ 115
Départ en urgence accompagné de 8h à 22h

[Si vous avez besoin d'un accompagnement social]

- ➔ **Centre Moselle Solidarité :**
https://www.moselle.fr/jcms/dev_8079/fr/centres-moselle-solidarites?cid=dev_8079
ou se renseigner à la Mairie
ou au Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune

[Pour se faire soigner et établir un certificat médical]

- ➔ **À l'hôpital (service des urgences)**
- ➔ **À l'Unité Médico-Judiciaire** ☎ 03 87 56 22 07
- ➔ **Auprès d'un médecin généraliste**
Qu'une plainte soit déposée ou non, il est important de faire constater le plus tôt possible par un médecin les violences subies, qu'elles soient physiques ou psychologiques.
Le **certificat médical de constatations** est un élément de preuve utile dans le cadre d'une procédure judiciaire, même si elle a lieu plusieurs mois après.

Les violences au sein du couple, comme les autres formes de violences faites aux femmes, sont punies par la loi.

[Si vous êtes victime]

Accompagnement juridique

- ➔ **Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**
de Metz-Thionville ☎ 03 87 76 03 48
de Moselle-Est ☎ 03 87 84 31 25
Permanences décentralisées : contacter les CIDFF
- ➔ **Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes (ATAV)**
☎ 03 82 59 20 03
Permanences décentralisées : contacter l'ATAV

[Pour porter plainte]

- ➔ **Gendarmerie** ☎ 17 (112 à partir d'un portable/114 malentendants)
 - Un-e référent-e violences intra-familiales dans chaque brigade
 - Un-e intervenant-e sociale : compagnies de gendarmerie de Thionville, de Forbach et de Boulay.
- ➔ **Police** ☎ 17 (112 à partir d'un portable/114 malentendants)
 - Hôtel de Police de Metz ☎ 03 87 16 17 17 Intervenante social.e - psychologue
 - Circonscription de Forbach ☎ 03 87 84 41 00 Intervenante social.e
 - Circonscription de Freyming-Merlebach ☎ 03 87 04 47 10 Intervenante social.e
 - Circonscription de Hagondange ☎ 03 87 71 45 21
 - Circonscription de Sarrebourg ☎ 03 87 03 21 63
 - Circonscription de Sarreguemines ☎ 03 87 98 42 54
 - Circonscription de Thionville ☎ 03 82 53 39 80 Intervenante social.e

[Si vous êtes victime de viol ou d'agression sexuelle]

- ➔ **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**
de Metz-Thionville ☎ 03 87 76 03 48
de Moselle-Est ☎ 03 87 84 31 25
- ➔ **le Mouvement Français pour le Planning Familial**
☎ 03 87 69 04 77

[...de la prostitution ou de la traite des êtres humains]

- ➔ **Mouvement du Nid** ☎ 03 87 36 27 06
- ➔ **ARS-Antigone** ☎ 03 83 26 56 66

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE
3919*

SIGNALEMENT EN LIGNE 24H/24

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

☎ 116006* Victimes d'infractions pénales

*Appels anonymes et gratuits 7J/7 depuis un poste fixe ou mobile.

